



Commémoration du 25ème anniversaire de l'assassinat du Président Cyprien Ntaryamira



Le Président de la République du Burundi, S.E Pierre Nkurunziza a rehaussé de sa présence ce samedi le 6 avril 2019, les cérémonies marquant le 25ème anniversaire de l'assassinat de S.E le Président Cyprien Ntaryamira tué à Kanombe, au Rwanda avec son homologue rwandais, S.E Juvénal Habyarimana le 6 Avril 1994 dans un attentat contre l'avion qui les ramenait d'Arusha en Tanzanie.

Le Vicaire Général de l'Archidiocèse de Bujumbura, Mgr Anatole Rugeri-

nyange qui a dirigé la messe d'action de grâce en mémoire du feu Ntaryamira a rappelé qu'il a été caractérisé par un héritage de ramener la discipline dans toutes services de l'Etat. Il a ajouté que la discipline émane de l'éducation chrétienne qui signifie la fidélité à tous les commandements en toutes circonstances. Mgr Rugerinyange a également signalé que les épreuves de tentations ne manquent pas dans la vie, mais lorsque la doctrine de discipline est gardée, il y aura le courage de persévérer comme Jésus.

Sommaire

page

Commémoration du 25ème anniversaire de l'assassinat du Président Cyprien Ntaryamira

1

Evaluation du secteur minier en présence du Chef de l'Etat

2

Le chef de l'État assiste des familles victimes d'intempéries

3

Le Deuxième Vice-président de la République visite la société « Imena »

4

Le Président du Sénat burundais effectue une visite à l'Assemblée Nationale Tanzanienne

5

Rencontre avec les Chefs des Missions Diplomatiques et Consulaires et des Représentants des Organisations Internationales accrédités au Burundi

6

Après la messe de requiem, les cérémonies se sont poursuivies au Palais du 1^{er} novembre où repose le corps de feu le Président Ntaryamira. Des gerbes de fleurs ont été déposées sur sa tombe par le chef de l'Etat, le Corps Diplomatique et les partis poli-

tiques agréés et la famille de l'ancien Président.

Le discours de feu Ntaryamira lors de son investiture a clôturé les cérémonies de cette journée. (Source : www.abpinfos.com)

Evaluation du secteur minier en présence du Chef de l'Etat



Le Président de la République du Burundi Son Excellence Pierre Nkurunziza a pris part, ce jeudi 11 avril 2019, à une réunion d'évaluation du secteur minier au Burundi organisée dans la commune Bururi par le Ministère en charge des Mines.

La réunion a débuté par le mot introductif du Gouverneur de la province Bururi qui a indiqué que la situation socio-économique et sécuritaire est généralement bonne. Il a cependant relevé le défi de la préservation de l'environnement posé par certaines exploitations illégales des mines.

Le Ministère de l'Energie et des Mines a ensuite procédé aux travaux de restitution des résultats de la mise en œuvre des recommandations issues de la dernière retraite gouvernementale, visant essentiellement à améliorer les conditions légales et matérielles d'exploitations minières sur le territoire burundais. Le Ministre Ir Come Manirakiza s'est félicité des avancées significatives observées dans le do-

maine des Mines grâce au travail de l'Office Burundais des Mines (OBM), en partenariat avec l'Office Burundais des Recettes (OBR) et plusieurs Ministères dont les Ministères en charge de la Sécurité Publique et de la Bonne Gouvernance.

Le Ministre de l'Energie et des Mines note toutefois de nombreux défis logistiques et matériels auxquels son Ministère est confronté, notamment le charroi, les machines adaptées et un personnel parfois incompetent ou corrompu.

Au cours des interventions qui ont suivi, tous les intervenants se sont accordés à souligner l'urgence d'appliquer fermement la loi et sévir contre toute forme de corruption.

Prenant la parole à son tour, le Chef de l'Etat Son Excellence Pierre Nkurunziza a salué les prestations remarquables de l'OBM et de l'OBR qui apportent leur pierre à l'édifice d'une nation burundaise prospère et véritablement indépendante: « Depuis 2015, nous

notons un net progrès dans le secteur minier et dans la collecte des recettes et cela renforce l'indépendance du pays. Le Burundi finance désormais son budget annuel à hauteur de 85% grâce aux ressources internes » a martelé Son Excellence le Président de la République.

Son Excellence le Président Pierre Nkurunziza a exhorté tous les intervenants dans le secteur minier à faire preuve de maturité et de patriotisme. Il a regretté que certains s'activent à contourner ou à ignorer les lois fiscales en vigueur pour s'enrichir illicitement. Le Chef de l'Etat a instruit aux juridictions compétentes de sévir contre tous les cas avérés de corrup-

tion ou d'exploitation irrégulière, et de les juger en flagrance.

Le Président de la République Son Excellence Pierre Nkurunziza encourage les acteurs du domaine minier à accélérer le processus d'industrialisation des exploitations minières pour que le peuple burundais puisse réellement jouir des grandes richesses du sous-sol burundais, tout en reconnaissant que les retombées économiques peuvent mettre du temps à se faire sentir.

Cette séance d'évaluation avait réuni tous les intervenants nationaux dans le secteur minier, des acteurs publics et privés. (Source : www.presidence.gov.bi).

Le chef de l'État assiste des familles victimes d'intempéries



Le chef de l'État du Burundi, S.E Pierre Nkurunziza, a donné une aide en vivres aux familles de Gatsinda en commune de Mwumba sinistrées par une pluie torrentielle mêlée à des vents violents et de la grêle, survenue en mars dernier. 3000 ménages ont eu droit à 25 tonnes de riz à réseau de 8 kg par ménage. La Conseillère en communication Madame Doriane Munezero qui a convoyé ces vivres au nom du Chef de l'État indiqué que le Président de la République a eu connaissance de cette catastrophe et a collecté ces vivres dans le but de leur venir en aide en attendant que les jours ne redeviennent meilleurs.

Elle a fait savoir que le chef de l'État remercie le Tout Puissant pour le bon temps qui se fait revoir actuellement dans cette localité. C'est donc signe, a-t-elle indiqué, que la récolte redeviendra meilleure. Elle a demandé à ces ménages de ne pas se décourager mais plutôt de s'atteler sérieusement aux travaux champêtres pour améliorer la récolte. Mme Doriane Munezero a en outre promis à cette population, au nom du chef de l'État, de rester à ses côtés. (Source : www.abpinfos.com)

Le Deuxième Vice-président de la République visite la société « Imena »



Le deuxième Vice-Président de la République du Burundi, Dr. Joseph Butore, a visité lundi le 08 avril 2018, à Nyagisozi en commune et province Kayanza (nord), la société privée « Imena » qui transforme le jus de bananes en vin et en liqueur.

En présence du Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, Dr. Déo Guide Rurema, et des chefs de services provinciaux, il a recommandé l'utilisation de nouvelles techniques d'emballage et la culture de beaucoup plus de petites bananes « Akamaramasenge » qui sont beaucoup utilisées dans cette usine. M. Butore a d'abord visité différentes sections de la société « Imena » et s'est dit satisfait de la manière dont elle fonctionne.

S'adressant à la presse, M. Butore a signalé que les burundais sont en train de prouver que l'augmentation agricole est possible et que c'est une occasion d'affronter beaucoup plus le volet transformation agricole ou agro-alimentaire avec plus de sérénité. Il a aussi indiqué que depuis l'année passée, il a été démarré le Plan national de Développement qui va de 2018 à 2027, dont sa première orientation stratégique parle de l'agriculture, de l'élevage et de la sécurité alimentaire. Aussi, a-t-il poursuivi, en analysant ce plan récemment élaboré, les objectifs stratégiques et les programmes prévus reviennent en grande partie sur la sécurité alimentaire, l'agriculture du marché, l'augmentation de la production agricole ainsi que la valorisation de la production agricole à travers les

industries.

Le Deuxième Vice-Président Dr. Joseph Butore a précisé que la banane figure parmi les sept principales cultures mises en avant par le Burundi, soulignant que ce choix a été bien opéré, du fait que la société visitée l'utilise comme matière première. Bien plus, il a indiqué que cette entreprise est bénéfique pour plusieurs catégories de personnes, entre autres les agriculteurs de la banane, les commerçants qui l'achètent auprès des agriculteurs et qui la livrent à ladite entreprise, les 500 employés ainsi que les personnes impliquées dans la chaîne de distribution des boissons fabriquées par cette entreprise, sans toutefois ignorer les consommateurs des produits « Imena ». Le Gouvernement lui aussi en bénéficie beaucoup à travers les taxes, les impôts et d'autres prélèvements.

Le propriétaire de l'entreprise Imena, M. Anicet Nduricimpa a signalé que grâce aux visites d'échanges d'expériences effectuées dans différents pays, il compte transformer les restes de la banane dégarinée de l'écorce en fumier naturel et en farine. Malgré toutes ces performances, il a déploré la coupure intempestive du courant électrique, d'où il a dit au Deuxième Vice-Président qu'il a déjà demandé au Gouvernement l'autorisation de construire un barrage pouvant alimenter son entreprise. (Source : www.abpinfos.com)

Le Président du Sénat burundais effectue une visite à l'Assemblée Nationale Tanzanienne



Le Président du Sénat burundais le Très Honorable Révérien Ndikuriyo et sa délégation poursuivent leur visite en Tanzanie. Le Très Honorable Révérien Ndikuriyo s'est entretenu ce jeudi 4 avril 2019 avec le Président de l'Assemblée Nationale de la Tanzanie ainsi que les délégations égyptienne et camerounaise en visite dans ce pays. Leur rencontre a eu lieu dans la ville de Dodoma. Le Très Honorable Révérien Ndikuriyo, en compagnie de certains Députés et Sénateurs et de trois Gouverneurs des provinces Makamba, Muyinga et Rutana, a été accueilli par le Président de l'Assemblée nationale de Tanzanie et l'Ambassadeur du Burundi en Tanzanie. Deux autres délégations en provenance de l'Egypte et du Cameroun ont été aussi accueillies en même temps que celle du Burundi. Les membres de la délégation burundaise ainsi que les deux autres délégations ont eu l'occasion de participer à une séance plénière des Députés.

Au cours d'une rencontre de ces 3 délégations avec le Président de l'Assemblée Nationale tanzanienne, tous les orateurs ont salué les bonnes relations et la coopération qui existent entre leurs pays et la Tanzanie. Prenant la parole le Président du Sénat burundais le Très Honorable Révérien Ndikuriyo a d'abord félicité le Gouvernement tanzanien et son peuple pour avoir su consolider les bonnes relations de coopérations qui ont toujours caractérisé les deux pays. Il a salué la parfaite collaboration qui se manifestent parmi les administratifs locaux des provinces frontalières des deux pays. Le président du sénat burundais a vivement exprimé ses gratitude au Gouvernement tanzanien qui, selon Révérien Ndikuriyo n'a cessé d'appuyer le Burundi surtout pendant les moments difficiles qu'a connus le Burundi, ajoutant que ce pays a beaucoup contribué dans la réconciliation des burundais à travers les accords d'Arusha. Le Président du Sénat burundais n'a pas manqué de

féliciter l'équipe tanzanienne de football et les autres équipes des pays de la Communauté Est-Africaine

qui se sont qualifiées pour la finale de la coupe d'Afrique des Nations. (Source : www.rtnb.bi)

Rencontre avec les Chefs des Missions Diplomatiques et Consulaires et des Représentants des Organisations Internationales accrédités au Burundi



Le Vendredi 12 avril 2019, le Ministère des Affaires Etrangères a organisé une rencontre avec les Chefs des Missions Diplomatiques et Consulaires et des Représentants des Organisations Internationales accrédités au Burundi.

Comme l'a annoncé la Directrice de la Communication et Porte-Parole, Madame Inès Sonia NIYUBAHWE, qui a animé cette

rencontre, c'était une séance habituelle d'information et d'échange pour discuter et tenter d'harmoniser les différents points de vue sur des questions d'intérêt commun.

Cette séance d'échange s'est articulée sur les principaux points suivants: les liens d'amitié et de coopération en général, la situation politico-sécuritaire au Burundi, la question relative à la justice et aux droits de l'homme au Burundi, le processus de rapatriement et de réintégration des réfugiés burundais, la liberté des medias œuvrant au Burundi ainsi que la promotion d'une croissance économique qui mène au développement durable: le plan National de Développement 2018-2027.

Pour ce qui est des relations de coopération en général, elle a fait savoir que le Gouvernement du Burundi est fier d'entretenir des bons rapports d'amitié et de coopération avec tous les pays et organisations partenaires. Le Ministère des Affaires Etrangères réaffirme la volonté du Gouvernement du Burundi de pour-

suivre sur cette lancée et de les améliorer là où elles ont diminué d'intensité.

Sur ce même point, elle a également informé que le Ministère des Affaires Etrangères a été restructuré

dans le souci de faciliter la tâche aux bénéficiaires de ses services et pour une meilleure coordination.

Sur ce même point, elle a également informé que le Ministère des Affaires Etrangères a été restructuré dans le souci de faciliter la tâche aux bénéficiaires de ses services et pour une meilleure coordination.

En ce qui concerne la situation politico-sécuritaire, elle a annoncé que la paix et la sécurité règnent sur tout le territoire national et que le pays se prépare aux élections de 2020.

Quant à la question relative à la justice et aux droits de l'homme au Burundi, Madame la Directrice de la Communication a fait savoir que le Gouvernement du Burundi ne ménage aucun effort pour assurer que la dignité et le droit de la personne humaine soient protégés. Elle a cité par exemple la récente libération des détenus qui ont bénéficié de la grâce présidentielle.



Pour ce qui est du processus de rapatriement et de réintégration des réfugiés burundais, elle a souligné qu'il s'observe un mouvement de rapatriement volontaire des réfugiés victimes de l'insurrection de 2015 et que depuis le 28 août 2018, il s'est observé un mouvement de retour de 15.202 rapatriés regroupés dans 4.853 ménages.

En ce qui concerne la liberté des médias œuvrant au Burundi, Madame la Directrice de la Communication a rappelé que le Gouvernement du Burundi a enregistré des avancées considérables dans le domaine de l'augmentation des médias œuvrant sur le territoire national et de la liberté qui leur est accordée. Toutefois, le Gouvernement du Burundi se soucie du principe de la liberté d'expression mais désire que cela soit fait dans le respect de la loi et de la dignité du pays et de son peuple.

Dans le cadre de promouvoir une croissance économique qui mène au développement durable, elle a fait savoir que le Gouvernement du Burundi souhaite susciter l'attention et l'intérêt de ses partenaires bilatéraux et multilatéraux à appuyer, dans un cadre de coopération mutuelle et respectueuse, le nouveau Plan National de Développement 2018-2027.

A cet effet, Madame la Directrice de la Communication a en outre fait savoir que le Gouvernement du Burundi lance donc un appel à tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux à s'y référer dans leurs projets d'appui au peuple burundais et l'accompagner dans sa mise en œuvre.

En terminant son message, elle a réitéré les remerciements du Ministère des Affaires Etrangères, au nom du Gouvernement du Burundi, auprès des Chefs des Missions Diplomatiques et Consulaires et des Représentants des Organisations Internationales accrédités au Burundi pour les bonnes relations d'amitié et de coopération. Elle leur a également demandé d'être toujours des Ambassadeurs du Burundi auprès des Etats et Organisations qu'ils représentent et être des agents solidaires de changement de mentalité en témoignant de la vraie situation politico-sécuritaire qui s'observe au Burundi.

Dans leurs différentes interventions, les Chefs des Missions Diplomatiques et Consulaires et des Représentants des Organisations Internationales accrédités au Burundi ont en général apprécié cette rencontre et ont proposé que de telles activités soient organisées régulièrement. (Source : Rédaction/Ministère des Affaires Etrangères)

Programme trimestriel des travaux de protection de l'environnement depuis avril



Le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, Dr. Déo Guide Rurema (photo), a fait ce mardi 9 avril 2019 un point de presse au cours duquel il a présenté le planning des activités de protection de l'environnement tous les jeudis durant la période d'avril à juin. Ces activités concernent notamment le dessouchage des arbres absorbant beaucoup d'eau dans les sources, les marais et les bas-fonds, et le traçage des fossés antiérosifs.

Il s'agit de la mise en œuvre de l'Ordonnance Ministérielle fixant la journée dédiée à l'environnement et de celle portant interdiction de plantation des essences forestières absorbant beaucoup d'eau dans les périmètres de protection des sources d'eau dans les marais et dans les bas-fonds.

En effet, il est prévu le traçage des fossés antiérosifs, le dessouchage des arbres absorbant beaucoup d'eau ainsi que l'entretien des plants mis en place dans différentes communes, ce qui se fera mois par mois à partir d'avril. En Mairie de Bujumbura, les travaux se concentreront sur la protection des lits des rivières, la zone tampon du lac Tanganyika ainsi que l'assainissement de la ville de Bujumbura.

Cette activité a l'objectif de résoudre le problème de dégradation de l'environnement causée principalement par la déforestation ; les constructions anarchiques ; la plantation des arbres absorbant beaucoup d'eau dans les sources, les marais et les zones humides ; ainsi que les activités agro-pastorales non conformes à la réglementation en vigueur.

Par conséquent, il s'observe la perturbation climatique caractérisée par l'irrégularité des pluies, l'érosion, les inondations et la sécheresse prolongée provoquant le

tarissement des sources d'eau et la diminution du niveau de l'eau des lacs et des rivières. Ainsi, sur le total de 24 787 sources d'eau, 2508 ont déjà tari, soit 10,1% et 4418 sont en cours de tarissement, soit 17,8%. Si rien n'est fait, elles risquent de tarir définitivement. Or, le Burundi utilise des sources hydrauliques internes et alimente d'autres pays alors qu'il ne dispose pas de cours d'eau provenant de l'extérieur.

Le Gouvernement ayant mis en avant la protection de l'environnement, le Ministre Déo Guide Rurema invite les techniciens du Ministère concerné, notamment les agronomes et les moniteurs collinaires, à vaquer à leurs activités et à transmettre régulièrement les rapports hebdomadaires, mensuels et trimestriels. L'évaluation des réalisations se fera tous les trois mois, a noté le ministre Rurema. Les cadres du ministère en charge de l'environnement, l'administration et la population en général sont invités à participer à cette tâche tous les jeudis conformément au programme établi, a-t-il renchéri.

Le Ministre Déo Guide Rurema a saisi cette occasion pour annoncer que les boisements domaniaux ne seront plus vendus mais seront utilisés dans la construction des œuvres sociales comme les ponts et les écoles. Concernant le dessouchage des arbres qui absorbent beaucoup d'eau, il a souligné que près des marais, il sera fait jusqu'à 15 mètres. Petit à petit, les arbres dessouchés seront remplacés par des essences qui n'absorbent pas beaucoup d'eau. Il a par ailleurs précisé que dans les provinces où les problèmes liés à la dégradation de l'environnement se sont déjà annoncés, la population a accueilli positivement cette politique. C'est le cas des provinces Cibitoke, Kayanza, Cankuzo, Bubanza et Rutana où beaucoup de sources d'eau ont tari. (Source : www.abpinfos.com)

La ville de Ngozi se prépare à la célébration du centenaire de son existence



L'Administrateur de la commune de Ngozi Monsieur Songambere Radjabu a annoncé lundi le 08 avril 2019, que la ville de Ngozi se prépare à la célébration du centenaire de son existence, qui aura lieu en 2020.

Selon Monsieur Songambere Radjabu, la ville de Ngozi a été créée en 1920, en 2020 la ville fêtera un siècle d'existence. Il a fait savoir que le Conseil communal a déjà mis en place un comité d'organisation et le lancement officiel du centenaire de la ville de Ngozi est prévu le 20 avril 2019. « Nous sommes dans les préparatifs, nous avons déjà planté des arbres ornementaux aux abords des routes, nous avons commencé également la sensibilisation à l'endroit de la population de Ngozi pour assainir cette ville, les rues et les ménages », a ajouté l'Administrateur de Ngozi. Monsieur Radjabu Songambere a aussi précisé que les défis ne manquent pas, il a ainsi interpellé tout un chacun pour apporter son soutien afin que la célébration du centenaire de la ville de Ngozi soit un succès.

Quelles sont les réalisations depuis 1920 jusqu'en 2020. L'Administrateur de la commune de Ngozi a précisé que depuis sa création, cette ville a connu des avancées significatives dans différents domaines: éducation, santé, infrastructures publiques et religieuses, etc. Il a aussi fait savoir que depuis 2005 par exemple, des infrastructures communautaires ont été érigées à grande échelle dans la ville de Ngozi. Monsieur Radjabu Songambere a cité le bureau communal de Ngozi qui est en étage, le bureau provincial qui est aujourd'hui un bâtiment à 3 niveaux, l'école technique d'ex-

cellence en cours de construction, l'école privée "école des Saints Archanges", les universités privées, les hôtels, les salles de conférences, le stade moderne "Ku Gasaka" en cours de construction pour ne citer que celles-là, a poursuivi l'Administrateur de Ngozi. Comparativement aux anciens locaux administratifs, à l'heure actuelle, il y a une nette amélioration du côté des infrastructures d'intérêt public, a ajouté l'Administrateur de Ngozi.

Du point de vue de la population de Ngozi, selon Monsieur Hélménégilde Sigahurahura, un homme âgé de 66 ans et qui fut administrateur de la commune de Ngozi, cette ville a été créée à la suite du commerce des peaux de bêtes domestiques et sauvages. Ceux qui exerçaient ce commerce étaient des arabes qui vendaient ces peaux ailleurs dans le pays ou à l'étranger, a précisé Monsieur Hélménégilde Sigahurahura. Avec l'arrivée des Belges en 1916, ces derniers ont construit un bureau administratif dans les plateaux de Ngozi où ils ont érigé le premier poste administratif de 1919 à 1920. Monsieur Hélménégilde Sigahurahura a également signalé que le premier bâtiment de l'hôpital de Ngozi a vu le jour en 1929 et le Vicariat apostolique de Ngozi a été créé en 1949, dirigé par Mgr Joseph Martin. Ce Vicariat est par la suite devenu le Diocèse de Ngozi, a-t-il indiqué, avant d'ajouter que d'autres avancées ont progressivement été enregistrées, pour l'intérêt de la population de Ngozi. Après le départ des Belges en 1962, l'administration de la province de Ngozi et de Kayanza était sous la responsabilité d'un seul dirigeant. La commune de Ngozi s'appelait commune de Muremera et en 1965 la commune de Ngozi a vu le jour. Que symbolisent les différents monuments érigés au centre ville de Ngozi? Selon Monsieur Hélménégilde Sigahurahura, le monument en étoile érigé devant la province de Ngozi symbolise une province caféicole qui produisait du café, une culture qui rapporte au pays 80% de devises. Ce dernier provient de la province de Ngozi et de Kayanza, a précisé Monsieur Hélmé-

négilde Sigahurahura. Un statut monumental construit également devant la province de Ngozi qui illustre un homme ayant une perle et une femme qui porte un enfant sur son dos rappelle selon lui, que la maternité n'empêche pas les travaux de développement. Cela symbolise également que la population, hommes, femmes et enfants ont pris en main le développement de leur commune et de la province de Ngozi. Monsieur Hélménégilde Sigahurahura a également fait savoir que la ville de Ngozi est le symbole d'Agasaka ka Inarunyonga, c'est-à-dire, la dernière demeure de la femme légendaire Inarunyonga. Concernant le mot composé "Ku Gasaka ka Inarunyonga", il faut comprendre la tombe de Inarunyonga qui est matérialisée aujourd'hui par un arbre planté devant le bureau provincial qui a succédé l'arbre-parent planté en 1919 lors de la construction du bureau du premier poste de Ngozi inauguré en 1920 par les Belges. Quels sont les grands événements qui ont marqué la ville de Ngozi? Monsieur Hel-

ménégilde Sigahurahura a annoncé que de grands événements ont marqué la ville de Ngozi. Il a signalé le match international de football qui a opposé l'équipe du Roi Mwambutsa IV du Burundi à l'équipe du Roi Rudahirwa du Rwanda. Ce match a été remporté par le Burundi sur un score de 3 buts à un du Rwanda. C'était le 6 février 1958. Le Roi du Rwanda est rentré fâché avec ses joueurs tandis que le Roi Mwambutsa IV Bangiricenge était dans la joie aux côtés de son peuple à Ngozi, a annoncé Monsieur Hélménégilde Sigahurahura.

Il a aussi précisé que la province de Ngozi a eu le trophée du tournoi-championnat de football du premier congrès du parti UPRONA en 1979 où la province de Ngozi a remporté deux coupes, dont la coupe du tournoi et la coupe du championnat du 1er congrès du Parti UPRONA.

La célébration proprement dite du centenaire de la ville de Ngozi sera célébrée le 20 avril 2020. (Source : www.rtnb.bi)

Ministère des Affaires Etrangères

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi